

Projet de Loi 57: Occupation du territoire forestier

La CRÉO présente son mémoire en commission parlementaire

La CRÉO a présenté son mémoire sur le *projet de Loi n° 57: Loi sur l'occupation du territoire forestier* devant la Commission parlementaire de l'économie et du travail le 8 septembre dernier, en présence notamment de la vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, Mme Nathalie Normandeau.

« *La refonte du régime forestier touche toute la société québécoise et aura des retombées majeures pour tout le Québec en stimulant le secteur forestier qui passe à travers une crise sans précédent. L'Outaouais est l'une des régions les plus durement touchées par la crise forestière et c'est la principale raison pour laquelle la CRÉO a formulé son avis à trois reprises dans le passé.* » de préciser le président de la CRRNTO et trésorier de la CRÉO, monsieur Pierre Rondeau.

En effet, la CRÉO a présenté ses recommandations premièrement lors des consultations sur l'implantation des commissions régionales sur les Ressources naturelles et le territoire public (CRRNT), deuxièmement lors du dépôt du Livre vert et enfin, en commission parlementaire en octobre 2008.

« *D'entrée de jeu, disons que l'essentiel du contenu du projet de Loi 57 et du document explicatif vont dans le sens des attentes de la région. Il est entre autres satisfaisant de constater que le modèle des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT), proposé dans le projet de loi 57, est très proche de la formule déployée actuellement en Outaouais et supervisée par la CRÉO en étroite collaboration avec le milieu.* » de réitérer monsieur Rondeau.

Par ailleurs, la CRÉO profite de cette commission pour demander à la Ministre de considérer la région de l'Outaouais pour la mise en œuvre d'un projet pilote d'aménagement écosystémique en forêt feuillue méridionale.

« *Puisqu'il existe à ce jour 4 projets pilotes d'aménagement écosystémique en forêt boréale et mélangée, il nous apparaît indispensable qu'un projet pilote soit réalisé en forêt feuillue méridionale. L'Outaouais joue un rôle majeur depuis de nombreuses années dans le développement des connaissances et des expertises de cette forêt. Elle est la mieux positionnée pour réaliser ces travaux, notamment avec l'annonce récente de la création de l'Institut des sciences de la forêt feuillue tempérée (ISFORT), en collaboration avec l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO).* » d'ajouter monsieur Rondeau.

La CRÉO conclut son mémoire en précisant qu'il est impératif que les CRRNT disposent des fonds suffisants, adéquats et indexés pour pouvoir assumer leurs mandats actuels et futurs, notamment en appuyant les tables GIRT. Elle précise enfin qu'il s'agirait d'une grave erreur de reporter en 2010 l'adoption de la loi, ce qui aurait pour effet de nous enfoncer encore davantage dans l'incertitude et susciter un désengagement des acteurs.

Développement de l'offre touristique régionale: Six nouveaux projets appuyés

La CRÉO, Tourisme Outaouais, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que le ministère du Tourisme, ont dévoilé les résultats du 3^e appel de projets du *Programme de développement touristique de l'Outaouais (PDTO)*. Ainsi, les 6 projets suivants ont été retenus pour un total de 205 000\$ investis dans le développement de l'offre:

Les Brasseurs du Temps : 60 000 \$ pour une exposition permanente sur l'histoire de la bière, en mettant l'accent sur l'importance qu'a eu cette industrie sur la destinée du secteur Hull;

Corporation de développement économique du Pontiac : 20 000 \$ pour la construction d'un sentier interprétatif multi-usages menant vers le sommet du Rocher-à-l'Oiseau;

Municipalité de Montebello : 30 000 \$ pour l'amélioration du bâtiment d'accueil situé à la marina de Montebello;

Potager Eardley : 55 000 \$ pour l'aménagement d'une salle de dégustation et de conférence, d'un musée de la ferme et d'un circuit pour balade à la ferme en famille;

Rodéo Pontiac : 35 000 \$ pour la construction d'un bâtiment d'accueil qui pourra également servir à d'autres événements;

Tubes & Jujubes, centre d'amusement familial : 5 000 \$ pour l'aménagement d'un parc de jeux extérieur.

Une priorité est accordée aux projets structurants générant un effet de levier et la création d'emplois, tout en contribuant à consolider et développer l'offre touristique, de même qu'à renforcer l'expérience du visiteur en Outaouais, par l'amélioration, entre autres, de la qualité du produit et des services touristiques.

À SURVEILLER

IMPORTANT !!! CHANGEMENT DE DATE !!!

MARDI - 20 octobre 2009

Conseil d'administration de la CRÉO
Maison de l'Outaouais, Salle Outaouais
394, boul. Maloney Ouest, Gatineau

10h00